

saisie sans etre prevenu apres 4ans!

Par bruno71, le 02/02/2012 à 11:23

bonjour, je voudrais savoir si quelqu un peut m indiquer si je suis en droit de faire une reclamation!

je suis separé, mon fils est a la charge de sa mere, je paye une pension, il s avere que mon fils laisse une dette a la cantine d environ 110 euros !!ceci en 2008

le 20 decembre 2011, un matin , je recois la visite de 2 huissier , qui me dise qu il vienne saisir chez moi pour la somme de 523 euros .

ils me presentent un papier genre factures sans tampon juste une signature avec des references!

n etant pas au courrant je leurs dit que je n ai jamais rien recu , ni rappel , ni lettre recommande . ils me disent qu ils sont passe dans mon ancien domicile et ont laisse des avis de passage !! je n ai jamais rien vu , je leur dit que je vais voir avec mon ex ,pour des explications .ils s en vont !

le 31 /01/2012, a la surprise, mon compte se voit debite de 468 euros en saisie attribution!! en core une fois, personne ne ma prevenu de cette saisie, ni l huissier, ni la banque!!

sont ils en droit , que dois je faire ????? MERCI DE M INDIQUER SI IL Y A UNE DEMARCHE A FAIRE !